

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CONGO; VIETNAM—SÉCURITÉ DES RESSORTISSANTS CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il semble que nous ne puissions le laisser tranquille, mais, malheureusement, il est des situations internationales critiques dans d'autres parties du monde, aussi bien. Il y a la situation qui règne au Vietnam et la situation qui règne au Congo, qui touchent la sécurité et le bien-être de plusieurs ressortissants canadiens dans ces territoires. Le ministre peut-il nous donner l'assurance qu'on prend suffisamment soin de nos ressortissants canadiens dans ces deux territoires?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit vendredi sur la situation qui règne au Congo. Dans le temps, j'ai parlé des membres d'une famille en particulier et les rapports indiquent qu'ils n'ont subi aucun mal.

Relativement à la situation au Vietnam, comme mon honorable ami le sait, depuis les événements qui se sont produits vers la fin de la semaine dernière, il n'est pas arrivé d'autres incidents d'importance. D'après l'avoir de sa question que mon honorable ami m'a donné, il voulait, je crois, que je lui indique le nombre des Canadiens qui se trouvent au Vietnam. Il se trouve au Vietnam 12 membres du ministère des Affaires extérieures et 54 membres des forces armées du Canada. Outre les membres de la Commission internationale de surveillance et de contrôle, il n'y a aucun Canadien au Nord Vietnam. Au Sud Vietnam, outre les membres de la Commission, on compte 123 ressortissants canadiens; ceux-ci ont informé l'ambassade britannique à Saïgon de leur présence au Sud Vietnam en vue d'une évacuation possible, si l'on devait en décider ainsi.

MONTRÉAL—TENTATIVE DE SABOTAGE DU CARGO CUBAIN «MARIA TERESA»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Transports. Aurait-il des renseignements à communiquer à la Chambre au sujet de la tentative de sabotage à la bombe dirigée contre le cargo cubain, le *Maria Teresa*, à Montréal, dimanche? Si le ministre n'a aucun renseignement, peut-être pourrait-il nous faire rapport demain.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu à ce sujet un rapport du président du Conseil des ports nationaux. Peut-être me permettra-t-on de lire un passage de ce rapport:

Par suite d'avertissements antérieurs concernant un autre navire cubain, deux agents de la Gendarmerie royale se trouvaient près du navire au moment de l'explosion. La Gendarmerie fait enquête. Il convient de remarquer que l'Association nationaliste cubaine a fait tenir des nouvelles de l'explosion au bureau de New-York de la *United Press* moins d'un quart d'heure après la déflagration. La Gendarmerie a aussi découvert une lettre écrite en espagnol dans l'entrepôt numéro 10.

J'imagine que peu de membres de cette Chambre jugeront que quelque chose de bon puisse sortir de cette forme d'activité.

M. Gerald A. Regan (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné ce qui s'est passé dans le port de Montréal et qui a certainement menacé la sécurité, le gagne-pain et la vie de débardeurs canadiens travaillant près de là et même d'autres Canadiens, et vu qu'à l'avenir, il pourrait s'agir d'un navire transportant des munitions, le gouvernement songe-t-il à prendre des mesures ou à présenter des instances au gouvernement américain au sujet de cette organisation, dont le centre est à New-York?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, on étudie cet aspect de la question et mon collègue, le ministre de la Justice, m'a informé qu'on procède présentement à une enquête. A ce stade-ci, il m'est impossible de fournir de plus amples renseignements.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire. Me reportant à un aspect de la question précédente, je demanderais au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si les navires à destination de Cuba sont chargés de munitions dans le port de Montréal?

L'hon. M. Martin: Pour le moment, je ne veux rien ajouter.

CHYPRE—LIBERTÉ DE MOUVEMENT DES CASQUES BLEUS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, j'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il avait reçu une copie de la lettre que l'archevêque Makarios avait adressée au secrétaire général des Nations Unies et s'il voulait bien la déposer.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Lethbridge a appelé mon attention là-dessus aujourd'hui et le document a été déposé.

M. Douglas: Il s'agit bien de la seconde lettre, où l'on consent à accorder une certaine liberté d'accès?